



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

Liberté
Égalité
Fraternité

Division
des examens et concours

DEC 3 - Bureau des concours
N° 119 - 2025

Fait à Orléans, le 12 décembre 2025

Affaire suivie par :
Cyrielle ZAAFANE
Tél : 02 38 79 46 19
Mél : ce_dec3@ac-orleans-tours.fr

Le recteur
Chancelier des universités

21, rue Saint-Etienne
45043 Orléans cedex 1

Vu le décret n°2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu la circulaire n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant l'organisation de l'examen et la nature des épreuves de la certification aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté rectoral n°79 du 8 septembre 2025 portant ouverture, au titre de la session 2026, du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) ;

ARRÊTE

Article 1 : Le jury du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) est constitué comme suit :

Président :

M. ALLARD Jean-François, Directeur de l'école académique de la formation continue, rectorat d'Orléans-Tours

Membres :

Mme QUERNEC Claudine, IEN-ET Lettres histoire-géographie, rectorat d'Orléans-Tours, 45

M. RAISONNIER Nicolas, IEN, circonscription de Châlette-Bellegarde, 45

Mme MARTIN-FILLON Marlène, proviseure adjointe, lycée professionnel Philibert de l'Orme, 28

M. COUDREAU Yann, formateur académique, collège Jacques Decour, 37

Suppléants :

M. BOUCHARD Bruno, IA-IPR Anglais, rectorat d'Orléans-Tours, 45

Mme LOUVION Virginie, IEN, circonscription de Joué-lès-Tours, 37

M. PETIT Marc, Principal, collège Max Jacob, 45

Mme SIMON Magali, formatrice académique, lycée professionnel André Ampère, 41

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le recteur et par délégation,
le secrétaire général de région académique,
le secrétaire général d'académie
Ivan GUILBAULT

Jean-Philippe AGRESTI